

## Revue de presse

Journal : La Broye  
Date : 19 septembre 2024

# Sans voiture, c'est possible dans la Broye, mais...

**MOBILITÉ** Les enseignements du défi «Un mois sans ma voiture» appuient la Communauté régionale de la Broye dans sa stratégie de promotion de la mobilité dans la Broye. Plus de 30 Broyards ont participé à cette action.

### BROYE

La Communauté régionale de la Broye (Coreb), en collaboration avec le bureau Mobil'homme (BMH), avait invité durant le mois de juin les résidents de la Broye à renoncer à l'usage de leur voiture personnelle pendant un mois. En échange, ils se voyaient offrir, selon leurs besoins, un accès gratuit à une large gamme de services et de moyens de transport. Comme un abonnement des transports publics ou l'accès à un vélo à assistance électrique. Une huitantaine de Broyards avait souhaité y participer. Au final, après sélection, plus de trente personnes, d'âges variés et provenant de différents lieux, ont testé concrètement des modes de déplacement alternatifs à la voiture et ont partagé leur expérience début juillet lors d'un atelier de restitution.

### Bilan positif

La Coreb, dans un communiqué, se félicite du succès de son Action mobilité 2024 un mois sans ma voiture. Il a été reconnu quasi uniformément qu'il est réalisable de se passer de voiture dans le cadre



Le vélo est l'une des alternatives à la voiture. Plus de trente personnes ont participé à l'Action mobilité 2024, au mois de juin.

PHOTO A/LA LIBERTÉ

des trajets pendulaires professionnels. Mais beaucoup plus difficilement en ce qui concerne la mobilité de loisirs, le transport de matériaux encombrants et l'accompagnement d'enfants.

En ce qui concerne le temps des trajets, en comparaison à la voiture, il a été mis en évidence que les autres modes de transports sont souvent plus longs mais de meilleure qualité.

L'expérimentation des vélos électriques a surpris positivement les participants bien que le manque d'aménagements sécurisés, la cohabitation avec les autres modes ou les conditions de déplacement peuvent impacter négativement ce mode de mobilité. «Il paraît primordial d'accompagner le boom du vélo (électrique) en développant les infrastructures cyclables avec itinéraires sécurisés», relève la Coreb.

De manière générale, les transports publics constituent une vé-

ritable colonne vertébrale d'un mode de vie sans voiture sous réserve d'une amélioration du service, soit notamment la fréquence et les correspondances. «Les différents services à la mobilité comme le covoiturage ou les vélos en libre-service représentent des solutions complémentaires à déployer à plus large échelle dans la région», invite la Coreb.

### Offres alternatives à promouvoir

Les enseignements tirés vont permettre d'orienter les actions futures de la Coreb. En effet, la connaissance des besoins d'aménagements en termes d'infrastructures et de services provenant des utilisateurs est fondamentale. Ce défi peut être considéré comme un point d'étape important qui permet de situer le territoire au niveau de la qualité et de la cohérence de ses offres alternatives à la voiture. **JMZ/COM**